



Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

28-31 octobre 2024, Genève

APERÇU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION III ET DES SÉANCES THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Favoriser une action locale durable

Jeudi 31 octobre 2024

Contexte

Grâce à l'engagement croissant à « proposer une action humanitaire fondée sur des principes aussi locale que possible, qui ne passe à l'échelle internationale qu'en cas de besoin » en apportant « davantage de soutien et de moyens de financement aux intervenants locaux et nationaux »¹, la localisation a été intégrée dans les discussions stratégiques mondiales et articulée dans plusieurs stratégies, cadres et priorités de donateurs et d'organismes d'assistance. Dans le cadre des efforts humanitaires, de développement, de consolidation de la paix et d'action climatique, on insiste aussi désormais davantage sur la nécessité de trouver des solutions locales et de confier le leadership aux acteurs locaux, qui sont bien placés pour adopter une approche plus globale et intégrée des programmes.

Objectif général et résultats attendus

La commission III rassemblera les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) et les États dans le but de renforcer l'action et le leadership locaux dans l'action humanitaire et les efforts de développement, de façon à répondre aux besoins des communautés dans des domaines tels que les catastrophes, les conflits, l'adaptation aux changements climatiques, la santé et le bien-être. Elle étudiera les moyens de renforcer et d'accroître les investissements dans les capacités et la durabilité des acteurs locaux, dont les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales), et mettra en lumière les retombées de leur action au niveau communautaire. Elle explorera différents aspects de l'action locale — comme le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales, le rôle des volontaires, la diversité des acteurs locaux, les partenariats, le financement, le partage des risques et la coordination.

La commission réfléchira à des façons pour les États et les autres acteurs internationaux d'investir dans les capacités locales et nationales et de renforcer le rôle d'auxiliaire de leurs Sociétés nationales respectives dans le domaine humanitaire de manière complémentaire. La commission mettra en évidence les obstacles clés qui continuent de se mettre en travers d'une action locale durable et proposera des solutions et des mesures concrètes pour l'avenir.

¹ Le Grand compromis – Un engagement commun pour mieux aider les personnes en détresse, https://interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/migrated/2017-02/grand_bargain_final_22_may_final-2_0.pdf (en anglais).

Déroulement

La Commission II conduira ses travaux dans le cadre d'une séance plénière d'ouverture et d'une séance plénière de clôture, ainsi que de quatre séances thématiques sur les sujets suivants :

- Le rôle essentiel des volontaires et des acteurs communautaires dans les filets de sécurité sociale à l'appui de la résilience des communautés
- Travailler avec les États et les autorités locales pour gérer et renforcer le rôle d'auxiliaire à tous les niveaux
- Mesures de santé communautaire et préparation de première ligne : apprendre du passé pour façonner l'avenir
- Surmonter les obstacles au financement et au partage des risques afin de renforcer l'action locale

Description des séances thématiques

Séance 1 : Le rôle essentiel des volontaires et des acteurs communautaires dans les filets de sécurité sociale à l'appui de la résilience des communautés

Jeudi 31 octobre, matin

Objectif

Pour la Banque mondiale et d'autres institutions, les programmes de filet de sécurité sociale correspondent aux transferts en espèces ou en nature non contributifs qui ciblent généralement les personnes pauvres et vulnérables². Ces programmes, parfois aussi appelés programmes d'assistance sociale ou programmes de protection sociale, prévoient notamment, mais sans s'y limiter, des transferts monétaires (et des prestations en quasi-espèces telles que des dispenses de frais et des bons alimentaires), des transferts en nature, des programmes d'alimentation scolaire et une assistance alimentaire ciblée, la sensibilisation des groupes marginalisés et une assistance aux personnes âgées.

Outre les systèmes formels de protection sociale, de nombreuses communautés comptent sur les initiatives de filet de sécurité sociale fondées sur le volontariat et dirigées par les communautés qui existent dans la plupart des pays et qui s'attaquent à des situations de vulnérabilité plus larges. De nombreuses Sociétés nationales proposent des services qui contribuent à ces filets de sécurité sociale informels ou qui les renforcent ; ces services englobent un large éventail d'initiatives visant à renforcer la résilience et le bien-être des communautés en faisant participer divers acteurs locaux et en s'appuyant sur le rôle des volontaires locaux dans la mobilisation et le soutien des communautés. En outre, les Sociétés nationales, dans le cadre de leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics, sont bien placées pour mettre en évidence les possibilités de tirer parti des systèmes formels de protection sociale.

Ces filets de sécurité sociale formels et informels sont d'autant plus efficaces qu'ils s'inscrivent dans des systèmes centrés sur les personnes, dans lesquels les volontaires jouent souvent un rôle essentiel. En se penchant sur le travail des volontaires, qu'il s'agisse de volontaires issus des Sociétés nationales ou des communautés – y compris les proches de personnes disparues –, la séance mettra l'accent sur le rôle important que les acteurs communautaires jouent dans les filets de sécurité sociale à la fois formels et informels en ciblant localement

² <https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/aspire/indicator/social-assistance>

aux facteurs économiques et sociaux qui sont essentiels pour passer de la vulnérabilité à la résilience.

Les objectifs spécifiques de la séance sont les suivants :

- 1) reconnaître le rôle important que les volontaires, notamment des Sociétés nationales, jouent dans les filets de sécurité sociale à la fois formels et informels en ciblant localement aux facteurs économiques et sociaux qui sont essentiels pour passer de la vulnérabilité à la résilience ;
- 2) encourager les États, les Sociétés nationales et les autres acteurs locaux à investir dans la création d'environnements plus favorables pour garantir la protection des volontaires et pour permettre aux filets de sécurité sociale informels fondés sur le volontariat de fleurir en complément des filets de sécurité sociale formels et de contribuer ainsi à l'intensification de l'action locale et communautaire en période de crise ;
- 3) encourager les États à établir des systèmes de protection sociale solides, inclusifs et résistants face aux bouleversements, et à tisser des liens plus étroits avec les Sociétés nationales et les autres acteurs locaux de façon à permettre une action locale et communautaire en période de crise.

Principales questions à examiner

- a. Comment pouvons-nous mieux protéger les volontaires et leur donner les moyens d'agir et d'étendre les filets de sécurité sociale au niveau communautaire ?
- b. Comment les enseignements tirés des efforts déployés par les volontaires peuvent-ils éclairer les politiques et les pratiques dans le contexte plus large des filets de sécurité sociale ?
- c. Dans quelle mesure le gouvernement et les institutions formelles devraient-ils soutenir les approches informelles fondées sur le volontariat et les intégrer dans les systèmes plus larges de protection sociale ?
- d. Comment les composantes du Mouvement peuvent-elles travailler les unes avec les autres et avec les réseaux communautaires de manière complémentaire dans les contextes où la protection sociale formelle est faible, voire inexistante ? Quels sont les risques et les possibilités connexes ?

Ressources utiles

- Études de cas sur les filets de sécurité sociale fondés sur le volontariat :
 - Exemple de la Croix-Rouge du Burundi – [Catalyser l'action locale au sein des communautés](#)
 - Exemple de la Croix-Rouge espagnole – [Soutien aux sans-abri en Espagne](#)
- [Rapport sur les enseignements tirés et les perspectives du programme Limitless](#), Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale)
- [Rapport sur l'impact de la mobilisation de la jeunesse à l'échelle mondiale](#)
- Recherche menée par l'Université de Northumbria sur le volontariat et les contributions à l'inclusion sociale
- [Renforcer les liens avec les systèmes de protection sociale : guide d'orientation à l'usage des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#)
- [Soutenir et renforcer le travail avec les proches des personnes disparues](#), Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Groupe d'action communautaire
- [Évaluation du programme de filets de sécurité sociale](#), Croix-Rouge britannique et CICR

Séance 2 : Travailler avec les États et les autorités locales pour gérer et renforcer le rôle d'auxiliaire à tous les niveaux

Jeudi 31 octobre, matin

Objectif

Cette séance rassemblera les États et les composantes du Mouvement dans le but principal de réfléchir au rôle essentiel des Sociétés nationales en tant qu'acteurs locaux et auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, ainsi qu'à leur capacité de mobiliser d'autres acteurs locaux afin de fournir des services humanitaires dans divers contextes. Les objectifs de la séance seront les suivants :

- 1) explorer la nature, les facteurs clés de réussite et les possibilités de tels partenariats ainsi que les difficultés liées à la gestion du rôle d'auxiliaire dans divers domaines, tels que les soins de santé, les services essentiels, la réduction et la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, et dans divers environnements, tels que les milieux urbains et les contextes fragiles ou marqués par la violence et les conflits ;
- 2) réfléchir à la valeur de la complémentarité entre les Sociétés nationales et les acteurs locaux, nationaux et internationaux, ainsi qu'aux moyens de fournir des services adaptés, fondés sur la dynamique contextuelle, les réalités opérationnelles, l'expertise et les besoins des personnes touchées, et ce d'une manière qui soit fondée sur des principes, efficace et globale ;
- 3) mettre en évidence les solutions et le soutien supplémentaire dont les États et les autorités locales ont besoin pour faciliter et renforcer le rôle de soutien que jouent les Sociétés nationales auprès de leurs autorités ;
- 4) dégager les enseignements tirés et les bonnes pratiques qui peuvent être partagés grâce à leur capacité de mobiliser d'autres acteurs locaux.

Principales questions à examiner

- a. Comment les Sociétés nationales peuvent-elles atteindre la complémentarité avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux tout en respectant les Principes fondamentaux dans les différents contextes et en soutenant les autorités ou en établissant des partenariats avec elles en tant que prestataires de services aux communautés ? Comment la Fédération internationale et le CICR peuvent-ils soutenir au mieux ces partenariats ?
- b. Quels sont, dans les différents contextes, les principaux défis opérationnels liés à la gestion des partenariats entre les Sociétés nationales et les autorités publiques locales dans le domaine humanitaire ? Quelles sont les stratégies qui se sont révélées les plus efficaces et quels enseignements peuvent être tirés de ces expériences ?
- c. En s'appuyant sur une analyse comparative des bonnes pratiques, quels sont les principaux points à retenir de ces exemples ? Comment les États et les composantes du Mouvement peuvent-ils collaborer au mieux ?

Ressources utiles

- [Résolution 4, XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#)
- [Résolution 2, XXX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#)
- [Guide pour renforcer le rôle d'auxiliaire par la loi et les politiques](#)

- Rapport [*Joining forces to secure water and sanitation in protracted crises*](#) (Associer les efforts pour garantir l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les situations de crise prolongée), CICR, Banque mondiale et UNICEF

Séance 3 : Mesures de santé communautaire et préparation de première ligne : apprendre du passé pour façonner l'avenir

Jeudi 31 octobre, matin

Objectif

Plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services de santé dont elle a besoin parce que ceux-ci sont inexistantes ou inabordable. Le manque de personnel soignant, la mauvaise répartition et les problèmes de qualité et de performance constituent quelques-uns des principaux obstacles à l'expansion des soins de santé essentiels. Le manque d'accès aux soins de santé essentiels est un problème universel. Les conflits et les catastrophes aggravent et exacerbent les besoins de santé non satisfaits. Les conflits, la violence et les catastrophes perturbent le système de santé lorsqu'il est le plus nécessaire. Ces perturbations sont parfois si graves que le système entier s'effondre, en particulier lorsque surviennent des conflits armés, dans le cadre desquels il peut être pris pour cible et/ou débordé.

Cette séance thématique se penchera sur le rôle essentiel des travailleurs de première ligne dans les activités de santé communautaires et les activités de préparation connexes, ainsi que sur la façon dont les États et le Mouvement peuvent soutenir au mieux ces travailleurs tout au long du processus – de la préparation au relèvement, en passant par l'intervention. Une préparation de première ligne solide et intégrée est essentielle et continuera à gagner en importance face aux conséquences mondiales des changements climatiques, à l'intensification des mouvements de population, à l'impact toujours sensible du Covid-19 et à d'autres menaces sanitaires mondiales. Il est également essentiel d'investir dans la protection et le développement des volontaires et du personnel de santé communautaire, notamment en assurant leur protection, en créant un environnement propice et en garantissant leur reconnaissance au niveau local.

Les objectifs de la séance seront les suivants :

- 1) explorer le rôle essentiel des travailleurs de première ligne dans les activités de santé et les activités de préparation connexes, ainsi que la façon dont les États et le Mouvement peuvent soutenir au mieux ces travailleurs tout au long du processus, de la préparation au relèvement, en passant par l'intervention ;
- 2) discuter des moyens de renforcer la préparation des travailleurs de première ligne en tant que premiers intervenants et chefs de file de l'action et de la préparation sanitaires au niveau communautaire, en donnant la priorité à la sécurité, à la protection, à la santé et au bien-être de ces travailleurs et des personnes qu'ils servent ;
- 3) réfléchir aux défis et aux possibilités en matière de renforcement des capacités, des partenariats et de la coordination au niveau local, ainsi qu'au rôle des acteurs locaux, des Sociétés nationales, du personnel de santé communautaire et des autres travailleurs de première ligne.

Principales questions à examiner

- a. Comment pouvons-nous améliorer la capacité des communautés locales et des travailleurs de première ligne de reconnaître les menaces sanitaires et multirisques dans les situations de conflit et de catastrophe et d'y faire face de manière efficace ?

- b. Quels sont les mesures concrètes et les investissements nécessaires de la part du Mouvement, des États et de la communauté internationale pour que le personnel de santé communautaire et les autres travailleurs de première ligne soient reconnus et pour que leurs capacités soient renforcées et intégrées dans les systèmes de santé communautaires, de façon à réduire les écarts, à garantir un accès équitable aux soins de santé primaires et, ainsi, à ne laisser personne pour compte ?
- c. Comment les activités de santé peuvent-elles être intégrées dans des mécanismes plus larges de renforcement de la résilience, tels que les systèmes d'alerte précoce en cas de phénomène climatique, les systèmes d'inclusion sociale et les systèmes de soutien des moyens de subsistance, afin de renforcer la préparation des communautés de manière globale ?
- d. Comment les acteurs locaux (gestion des risques de catastrophe, santé et autres) peuvent-ils unir leurs efforts pour relever les défis croissants et maintenir leurs capacités d'intervention face à différentes situations sanitaires et multirisques ?
- e. Quels sont les enseignements et les réflexions pratiques qui peuvent être tirés des interventions adaptatives déployées par les Sociétés nationales lors de récentes situations d'urgence, et comment ces expériences peuvent-elles orienter les futures stratégies de préparation ?

Ressources utiles

- [Document de la Fédération internationale sur la sécurité sanitaire mondiale](#)
- [Cadre de la Fédération internationale relatif à la santé et aux soins 2030](#)
- [Lignes directrices relatives aux soins au sein des collectivités locales](#)
- [Politique de la Fédération internationale relative à la gestion des risques de catastrophe](#)
- [Cadre relatif à la préparation des Sociétés nationales](#) (en anglais)
- [Résolution « Agir maintenant en combattant ensemble les épidémies et les pandémies » de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#)
- [Services d'ambulances et préhospitaliers dans les situations à risque](#), Croix-Rouge de Norvège, CICR et Croix-Rouge mexicaine (en anglais)
- [Programme de formation aux premiers secours : un aperçu](#)

Session 4 : Surmonter les obstacles en matière de financement et de partage des risques pour renforcer l'action locale

Jeudi 31 octobre, matin

Objectif

L'engagement du Grand compromis à allouer au moins 25 % des fonds humanitaires le plus directement possible aux intervenants locaux et nationaux s'avère difficile à atteindre, en particulier dans le contexte des crises silencieuses et chroniques. Les obstacles institutionnels qui empêchent d'atteindre cet objectif comprennent le manque de données cohérentes, les systèmes internes (en particulier ceux des intermédiaires) qui ne sont pas conçus pour suivre ou mesurer les indicateurs requis, et le manque de fonds pour couvrir les frais généraux, ce qui empêche les acteurs locaux et nationaux de maintenir ou de renforcer leur capacité institutionnelle de fonctionner efficacement. Il en résulte souvent que les partenaires transfèrent les risques ou en génèrent de nouveaux pour d'autres acteurs en aval de la chaîne de prestation de services. Au bout du compte, cette absence de partage des risques se traduit

par des lacunes persistantes dans le soutien financier entre les donateurs internationaux et les acteurs locaux, tels que les Sociétés nationales.

La question de la confiance est à la base des problèmes de financement et de risques. Souvent, le manque de confiance dans les acteurs locaux est dû à la perception du risque et aux différents niveaux d'appétence pour le risque des donateurs et des organisations internationales. Il s'agit de trouver un meilleur équilibre entre la confiance et les contrôles dans le cadre de la gestion des risques assurée par les acteurs de la chaîne de prestation de l'assistance, un aspect qui a récemment été approfondi dans le cadre du dialogue sur le partage des risques — avec par exemple la Plateforme de partage des risques co-dirigée par le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le CICR et InterAction.

Il est important de souligner qu'au-delà du volume de financement croissant accordé aux acteurs locaux et nationaux, il existe d'autres mesures importantes de soutien de l'action locale, telles que l'allocation d'un financement de qualité aux acteurs locaux et nationaux ou la conclusion de partenariats avec eux, afin de surmonter les obstacles au financement et au partage des risques pour les acteurs locaux.

L'objectif spécifique de cette séance thématique est d'accroître les connaissances sur le partage des risques et les innovations financières afin de garantir une action locale plus efficace et pertinente pour les personnes qui en ont besoin, et de :

1. réfléchir aux moyens équitables de partager les risques entre les partenaires au sein d'une chaîne de fourniture d'aide humanitaire qui peuvent être utilisés pour maximiser la portée collective des organisations partenaires, et étudier la façon dont cette nouvelle approche peut soutenir les objectifs en matière de localisation ;
2. réfléchir à la façon dont les mécanismes de financement innovants qui investissent de façon prévisible dans la durabilité des acteurs locaux contribuent à l'intensification de l'action locale ;
3. mettre en évidence les principaux obstacles et facteurs propices en matière de financement et de partage des risques en lien avec l'action locale.

Principales questions à examiner

- a. Quelles sont les motivations et les possibilités de changement et de quelles capacités les États et les organisations internationales d'aide humanitaire et de développement ont-ils besoin pour mettre en œuvre leurs approches en matière de financement et de gestion des risques à l'appui de l'action locale ?
- b. Comment le processus de partage des risques peut-il contribuer à l'établissement, entre les États et les organisations internationales et nationales/locales d'aide humanitaire et de développement, de partenariats qui soient fondés sur une confiance accrue et qui profitent au bout du compte aux personnes touchées ?
- c. Quels sont les enseignements qui peuvent être tirés des initiatives passées en matière de financement innovant et de partage des risques afin de surmonter les obstacles à une action locale fondée sur une gestion plus équitable et collaborative des risques au sein d'une chaîne de fourniture d'aide humanitaire ?

Ressources utiles

- [Bridging Intention to Action Gap: the future role of intermediaries in supporting locally led action](#) (Comblant le fossé entre l'intention et l'action : le rôle futur des intermédiaires dans le soutien à l'action locale)
- [Risk Sharing Framework](#) (Cadre relatif au partage des risques), élaboré par la Plateforme de partage des risques du Grand compromis